



GRAPE INNOVATIONS

L'humain à part entière

115 rue Vendôme
69006 LYON

Tél : 04 37 24 04 79
<http://www.grape-innovations-coop.com>

VOTRE FORMATION

Assurer des transmissions vivantes et personnalisées avec les familles

Document pédagogique

Les transmissions avec les familles

A – Repères historiques et législatifs

Au fil des années, les établissements ont évolué de lieux de gardes interdisant l'accès aux parents (années 1950) à des lieux d'accueil du jeune enfant (circulaire de 1983) impliquant les parents pour davantage inclure la mission de soutien à la parentalité (circulaire de 2000).

La loi de rénovation de l'action sociale du **2 janvier 2002** souligne l'axe prioritaire du droit des usagers (cf. chartre) et l'accès aux informations les concernant. Les transmissions professionnelles sont un outil de travail essentiel à la vie d'un établissement d'accueil du jeune enfant, qui ont donc été formalisées par **cette loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale**, en lien avec les missions de ces établissements et la formation des professionnels. Cette charte renvoie donc aux devoirs et aux vigilances des professionnels.

Les parents délèguent *l'exercice* de l'autorité parentale sur un temps faisant l'objet d'un *contrat* mais détiennent toujours le pouvoir de celle-ci : ils doivent à ce titre **avoir accès à l'ensemble des informations concernant leur enfant afin d'exercer la responsabilité qui leur incombe**. Le parent est le premier éducateur de l'enfant (Loi 2002-2)

La charte nationale pour l'accueil du jeune enfants 2021, principe 3: « *Je suis sensible à mon entourage proche au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attachement* ».

En 2020, le rapport des « 1000 premiers jours : là où tout commence » est publié et met l'accent sur l'importance de prendre soin du parent pour que le parent puisse prendre soin de son enfant. L'accompagnement à la parentalité évolue et fait directement parti des missions des professionnel.le.s.

B - Définition et enjeux

Les transmissions sont chargées de sens et d'enjeux, à la fois outil de communication et porte d'entrée à la relation avec la famille, que celle-ci soit privilégiée ou source de différends.

On entend par transmissions *l'ensemble de ce qui se transmet à propos de l'enfant accueilli*

- Entre professionnel.le.s d'une part, pour construire une cohérence d'équipe, une continuité tout au long de la journée.
- Entre professionnel.le et parent d'autre part, sous forme de connaissances au sujet de l'enfant afin d'assurer un sentiment de continuité à la famille.

Les transmissions sont *orales* (relève entre le.a professionnel.le du matin et celui.elle de l'après-midi ; temps d'échange avec le parent le matin et le soir) et *écrites* (notes des professionnel.les dans le cahier interne à la structure et notes « formelles » pour chaque enfant, consultables par le parent).

Il s'agit donc d'une « trace témoin », d'une passerelle primordiale entre la vie familiale et la vie en collectivité. Ces rituels de transmissions créent, préservent et maintiennent le lien autour de l'enfant dans les différents espaces de vie et dans les différents moments. Ce sont aux adultes de porter la continuité d'existence du jeune enfant dans le temps et dans l'espace car il n'est pas en mesure de le faire par lui-même.

B – Contenu des transmissions

Face à l'injonction institutionnelle d'être transparent vis-à-vis du parent, les professionnels d'accueil du jeune enfant engagent un travail nécessaire de réflexion sur la nature et le contenu des transmissions. Le projet éducatif permet de les orienter dans la manière dont ils vont transmettre (quoi, comment, où ?) et ainsi participer à l'organisation des rapports avec les familles.

Chaque équipe et chaque professionnel doivent s'interroger sur :

- Ce qu'on est *obligé de dire* pour l'intégrité physique et psychique de l'enfant (incident corporel, soin donné, changements dans l'équipe, l'espace...).
- Ce qu'on *peut dire et comment*, selon le degré de connaissance de la famille, la nature des relations...
- Ce qui peut rester de l'ordre de l'instant et de la vie de la structure (quel sens cela a, par exemple, de parler d'un comportement difficile de l'enfant, plusieurs heures après que la situation se soit réglée, alors que le parent n'en a pas été témoin ?).

Autrement dit, il faut engager une réflexion, certes complexe, sur ce que le parent doit savoir, veut savoir et ce qu'il est bon qu'il sache !

Les informations principales et les connaissances concernant l'enfant sous-tendent non seulement les besoins primaires et fonctionnels mais aussi les besoins propres liés à l'intégrité physique et psychique de l'enfant et les besoins de reconnaissance propres à l'individualité et au développement unique de chaque enfant. L'important pour un parent, c'est aussi simplement d'entendre que son enfant est unique et singulier, et s'assurer qu'on s'est bien occupé de lui, en tant que tel, toute la journée en leur absence.

C - Comment améliorer les transmissions ?

Tout ne peut pas être dit, il va donc y avoir un travail nécessaire de sélection et de formulation, tout en restant proche de ses valeurs et de sa personnalité à soi. La responsabilité de chacun implique :

- *La vigilance concernant les moments où l'on s'éloigne de la relation* : Il s'agit de prendre du recul pour prévenir des possibles dérives progressives quand l'on se laisse emporter par nos gestes habituels, nos paroles, nos émotions, quand la pratique quotidienne ou les routines prennent le dessus (ex : « il a bien mangé, bien dormi »...)...
- *Le choix du vocabulaire* : chaque professionnel.le doit penser à sa façon de restituer la journée et les détails dans l'intérêt de l'enfant et non selon ses propres besoins de professionnel.le. Raconter la journée de l'enfant c'est avant tout faire preuve de sa bonne observation de cet enfant-là, en des termes professionnels choisis, ayant pour seule finalité l'intérêt de l'enfant. Relater c'est être en relation, une relation non pas interpersonnelle mais d'égal à égal, faite d'écoute et de respect, quelles que soient les conditions de vie, la personnalité, la présentation physique, le degré de familiarité du parent.
- *La mise à distance de sa propre histoire et de ses idéaux éducatifs* : quand on accueille un enfant, une famille, nos propres représentations et nos souvenirs sont mobilisés. Bien souvent inconsciente, cette résurgence de l'histoire personnelle nous « joue des tours », chacun ayant sa propre idée de ce qu'est une bonne éducation, le rôle d'un parent, ou de ce que ressent un enfant. De même, nous n'avons pas tous les mêmes valeurs, citoyennes, professionnelles, etc. Il peut y avoir un écart, et cet écart doit être dénué de jugement, analysé, et même mis à la discussion, car bien souvent les différences s'entendent et se dépassent.

Dans ce terrain de coéducation, les risques de quiproquo et de désaccords sont permanents et accentués lors de comportements dits difficiles. **La formulation bienveillante autour de l'enfant implique un regard positif orienté sur les besoins de l'enfant dans son développement individuel** (« il a besoin d'apprendre la vie en collectivité » est bien plus engageant à la discussion pour le parent que lui dire « il a encore tapé »...)

Le prendre soin de l'enfant est une co-élaboration des compétences parentales et des compétences professionnelles avec une place et un savoir spécifique propre à chacun et en complémentarité autour de l'enfant. S'associer au parent, c'est le rencontrer dans ce qu'il vit et dans ce qui lui est important, ce n'est pas le convaincre. **Les éducateurs doivent se poser ensemble les mêmes questions, et ne pas chercher à apporter systématiquement une réponse à l'autre.**

Communiquer signifie « être en relation avec » : c'est mettre en commun, partager. La notion d'intérêt disparaît au profit de la notion du respect de l'autre. En ce sens, l'individu devient plus important que l'information.

Des points de vigilance sont donc à considérer pour faciliter un climat de confiance propices aux échanges :

Se dégager d'un automatisme de transmission factuelle de routinisation

Individualiser la relation : s'adresser directement à Mme/Mr X, parent de Y : salutations nominatives, regard, disponibilité, accorder son attention, sourire...

Faire advenir le parent comme actant de l'interaction : aller à la rencontre des parents dans l'instant pour entendre les attentes, les besoins et ainsi s'adapter, prioriser son discours



S'investir dans la relation en s'impliquant dans l'échange au-delà du simple contenu (faire-vivre au-delà des paroles) : para-verbal et non-verbal constituent environ 90% du message pour moins de 10% de verbal !

Considérer que les représentations varient d'un individu à un autre :

- o *Se méfier des évidences et des apparences* sources de *quiproquo* et mésentente
- o *Éviter interprétations et jugement* : prendre du recul face à son histoire, ses propres valeurs et système éducatif (la « bonne éducation », le « bon parent », le « bon enfant », etc.).

Différencier ses ressentis, besoins et l'interprétation du comportement des autres

Sélectionner les informations et les formuler dans l'intérêt de l'enfant et non selon par rapport à ses propres besoins... : raconter la journée, certains détails en rendant compte **de l'observation de cet enfant** dans des mots professionnels choisis. Associer l'enfant lors de l'échange.

Accepter que des parents ne soient pas disponibles tous les soirs. Proposer des points hebdomadaires ou des espaces de partage à destination de la famille : café ou goûter des parents, par exemple.

Valoriser les découvertes et les progrès de l'enfant dans **un discours positif**.

Les transmissions aux familles deviennent un espace commun de soin et de réflexion autour de l'enfant qui incarne une opportunité de créer ou maintenir le dialogue dans un climat de confiance porteur pour l'enfant.

Au-delà de l'obligation de dire, c'est bien la dimension d'accompagnement et de soutien de la parentalité qui est en jeu dans les nouvelles missions des professionnels, soutien à des parents « sans histoire » tout comme aux parents qui seraient les plus en difficultés.